

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0056327

84943

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9921 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : El Youssoufi Lalla Zahra (Naïma Saffay El Zahra)

Date de naissance :

1928

Adresse :

Hay Mye Rachid (Bourazil) Imme 15 E.A.C.A.
N° 3 Casablanca

Tél. : 05 22 72 78 61 Total des frais engagés : 1554,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ALAMI WADIA
Néphrologie - Hémodialyse
39, Rue de Vouziers Angle Bd. Emile Zola
Belvédère - Casablanca, Maroc
05 22 41 78 | Fax: 05 22 24 37 59
05 22 40 41 78 | 05 22 24 37 59
05 22 40 41 78 | 05 22 24 37 59

Date de consultation :

07/09/2011

Nom et prénom du malade : El Youssoufi Lalla Zahra Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Néphropathie hypertensive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/09/2011

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
07/09/2011		C	150,00	Docteur ALAMI NADIA Néphrologie - Hemodialyse Rue de Vauziers Angle Bd. Emile Zola Bab Eddera Casablanca Maroc Tél: 011 73 11 73 Fax: 0522 24 37 59 0522 1008618

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/05/11	1404,00 092012293

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	H D ————— G B	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ALAMI WADIA

MEDECIN SPECIALISTE

en Néphrologie - Hemodialyse

39, rue Abou Omar El Alaâ ex-Vouziers Angle

Bd. Emile Zola, 1er étage, Bélvédère 20300 - Casablanca

Tél.: 05 22 40 41 73 - Fax : 05 22 24 37 59



الدكتورة العلمي وديعة

اختصاصية في أمراض الكلى

وتصفية الدم بالكلية الإصطناعية

أبو عمر الألبي زنقة فوزي سالفا - شارع إميل زولا

الطابق الأول بلفقيدير 20300 - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 24 37 59 - الفاكس : 05 22 40 41 73



090000878

Casablanca, le 07/09/2021

EL YOUSSEOUFI LALLA ZAHRA

30,70 + 3
KARDEGIC 75 MG 1SACHET / JR

CORDARONE 200 MG : 1/2CP / JR

ZYLORIC 100 MG : 1CP / JR

LASILIX 40 MG : 1CP / 2JR

IRP HI 300MG : ICP / JR

HYPERIUM 1mg : 1 CP / JR

CRESTOR 10 MG : 1CP / JR

44,00 + 3
185,70 + 1
140,00 + 3
CARDIX 6.25 : 1& 1/2 CP / JR

TRAITEMENT DE TROIS MOIS

SIGNEE : D^r ALAMI.W

Docteur ALAMI WADIA
Néphrologie - Hémodialyse
39, Rue de Vouziers Angle Bd. Emile Zola
Bélvédère, Casablanca, Maroc
Tél: 0522 40 41 73 - Fax: 05 22 24 37 59
INP: 091005819

PHARMACIE ATTAWHID
Hay Sidi Sadiq, Bâtiment 3, Rue 10 N° 33
Tél: 022 70 80 42 - Casablanca

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70
LOT : 21E004
PER.: 10/2022
6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70
LOT : 21E004
PER.: 10/2022
6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70
LOT : 21E003
PER.: 12/2022
6 118000 061847

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V :34DH60

LOT : 21E005
PER.:05/2025
6 118000 060468

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp. pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 118001 183111

14010033
KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70
LOT : 21E004
PER.: 10/2022
6 118001 130023
HYPERIUM 1 mg
Boîte de 30 comprimés
PPV : 113,50 DH
Servier Maroc - Casablanca

14010033
HYPERIUM 1 mg
Boîte de 30 comprimés
PPV : 113,50 DH
Servier Maroc - Casablanca

LOT : 041
PER : MAR 2024
PPV : 160 DH 90
PER : MAR 2024
PPV : 160 DH 90
PPV : 160 DH 90

LOT : 171
PER : MAR 2024
PPV : 44 DH 00

PER : MAR 2024
PPV : 44 DH 00

PPV : MAR 2024
PPV : 44 DH 00

LOT :
EXP 04 2025
PPV : 46.70 DH

89,70